



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt Octobre, à vingt heures quarante cinq, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire Pauline ASTOLFI.

Les membres présents du CM sont: Mme Pauline ASTOLFI, Mr Xavier LUCAS, Mme Honorine PIERSON, Mr Thierry DE MARREZ, Mr David LE BUDET, Mme Sandrine GAUTHIEZ, Mr Cédric FRANCOIS.

Étaient excusés: Mr Jean Michel GEOFFROY, et Mme Jeanne Marie ROZE AMAT
Mr GEOFFROY et Mme ROZE AMAT ont donné pouvoir à Madame le Maire ASTOLFI Pauline.

Avant l'ouverture, Madame le Maire spécifie l'ajout de 3 ordres du jour.
Madame Honorine Pierson a été nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, le compte-rendu du conseil municipal du 2 Septembre dernier a été adopté.

2021-23 SUPPRESSION DÉLÉGATION

Madame Le Maire informe le conseil municipal que suite à l'incident lors de la réunion de travail du 11 octobre, elle avait, en accord avec les échanges qui se sont passés avec les autres conseillers, retiré par arrêté comme c'est la procédure, les délégations au premier adjoint Mr Christian MATHIEU.

Suite à cela, le samedi 16 octobre, M Christian MATHIEU a informé madame le maire de l'envoi de sa démission de ses à donné sa démission samedi 16 octobre 2021 concernant ses postes de 1er Adjoint et Conseiller Municipal.

La délibération initialement prévue n'a plus lieu d'être à la suite de la démission, mais pour prendre acte de la décision collective de cette suppression de délégation, madame le maire demande aux conseillers s' ils sont d'accord pour que ce vote porte sur le soutien à l'arrêté qu'elle a dû prendre.

La proposition est acceptée, le vote donne 9 voix pour.

2021-24 ELECTION 1ER ADJOINT



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

Mr Xavier LUCAS se présente pour le poste de 1er adjoint.

Mr LUCAS Xavier est élu à l'unanimité.

2021-25 ELECTION DEUXIÈME ADJOINT

A la suite de discussions le conseil propose à Mlle Honorine Pierson de se présenter au poste de 2ème adjoint, Honorine PIERSON accepte la proposition et se présente.

Mlle PIERSON Honorine est élue à l'unanimité.

2021-26 DÉLÉGATION CONSENTIE AUX CONSEILLERS

Madame Le Maire propose au conseil municipal de répartir des délégations aux conseillers municipaux à la suite de la démission de Mr Christian Mathieu.
Il est proposé Mr De Marrez Thierry pour l'électricité, Mme Sandrine Gauthiez pour les dossiers d'aides et subventions, Mr Cédric François pour la voirie, l'eau, et le SIAEP, Mr Jean Michel Geoffroy pour les espaces verts.

Les propositions sont votées à l'unanimité

2021-27 INDEMNITES ALLOUEES AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS AVEC DÉLÉGATION

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut décider les indemnités aux adjoints et conseillers municipaux avec délégation.

Il est proposé:

1er adjoint : Mr LUCAS Xavier

L'indemnité allouée est de 9.9% de l'indice 1027 avec date d'effet du 21/10/2021 soit un montant mensuel de 385€05.

Il est proposé de répartir l'enveloppe indemnitaire du deuxième adjoint entre tous les conseillers qui ont accepté les délégations.

Soit Mme Honorine PIERSON, Mr Thierry DE MARREZ, Sandrine GAUTHIEZ,
Mr Jean Michel GEOFFROY, Cédric FRANCOIS.

L'indemnité allouée est de 9.9% de l'indice 1027 avec date d'effet le 21/10/2021 soit un montant total de 385€05 à partager en 5 parties soit un montant de 77€ brut par conseiller.



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

Mr Cédric François renonce à son indemnité mensuelle et en fait don à la mairie.

Les propositions sont acceptées à l'unanimité

2021-28 OUVERTURE DE CRÉDIT AU 2313

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits budgétaires nécessaires aux dépenses que la collectivité souhaite payer.
Cela concerne l'insuffisance de crédits au compte 2313 du fait de dépassements sur le marché de la mairie qui s'élèvent à hauteur de 58000€.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2021-29 PARCELLE AFFOUAGE

Madame Le Maire informe le conseil municipal du choix entre deux parcelles pour les affouagistes, la parcelle 12 et les houpriers de la parcelle 20
La parcelle 12 conviendrait pour les affouagistes sur 5 années contrairement à la parcelle des houpriers.
De plus, les affouagistes rencontreraient des difficultés avec la parcelle des houpriers.
Il est donc proposé la parcelle 12 pour les affouagistes de 2021/2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2021-30 LOCATION SALLE DES FÊTES

Madame Le Maire informe le conseil municipal que la salle des fêtes a été louée le 21/08/2021 à Mme GRAMACCIONI.
L'état de la salle n'était optimal à l'arrivée de Mme GRAMACCIONI, madame le maire a proposé une

Ouverture au public
mardi - jeudi - vendredi-samedi: 9h-12h
mercredi : 9h-12h / 14h-17h



Permanence secrétariat téléphonique
Mardi - Jeudi : 8h30-12/13-17h30
Mercredi: 13h/17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi : 9h-12h



DEPARTEMENT DE LA MEUSE
 ARRONDISSEMENT DE VERDUN
 CANTON DE CLERMONT EN ARGONNE

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
 Commune de Montfaucon d'Argonne

réduction du tarif en dédommagement. Il est proposé une réduction de 60€ sur le prix de la salle qui était de 300€ le week-end.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2021-31 MODIFICATION PRIX SALLE DES FÊTES

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il y eu des excès concernant les déchets lors des précédentes location de la salle des fêtes.

Il est donc proposé que lors des prochaines locations de la salle des fêtes, l'utilisation d'une poubelle noire (ordures ménagères) soit facturée 25€ en supplément de la location de la salle.

Les locataires sont fortement invités à trier leurs déchets sans limite de nombre, des sacs jaunes seront mis a leur disposition.

Il est aussi proposé qu'en cas de non respect des consignes de tri (sacs jaunes refusés) une pénalité de 100€ soit appliquée

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

2021-32 PRÊT FFN

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il faut ouvrir une ligne de crédit au 1678 pour un montant de 1700€, cela concerne le prêt FFN que la commune à contracté qui à été oublié au budget.

2021-33 REVERSEMENT EXCÉDENT BUDGET FORÊT AU BUDGET COMMUNE

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération spécifique pour appuyer la passation des opérations à passer pour un montant de 188 138€16 du budget forêt au budget communal.

Budget annexe forêt: mandat au 6522
 Budget principal commune: titre au 7551

La proposition est acceptée à l'unanimité



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

2021-34 FRAIS PRET CREDIT AGRICOLE

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de faire une ouverture de crédit de 550€ à l'article 6615 en ce qui concerne les frais du prêt contracté au crédit agricole.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES:

La visite des logements de la Commune prévue le 21/10/21 est annulée et reportée car les conseillers de la commune n'étaient pas disponibles.

Une proposition est faite pour impliquer les enfants du village à la cérémonie du jeudi 11 novembre 2021 pour un dépôt de gerbe. Un article sera fait dans le journal Faucon le sache pour savoir si les enfants sont intéressés.

Une proposition est faite pour fixer des dates de conseil en avance, afin que les conseillers s'organisent. La proposition n'est pas retenue.

Une proposition est faite pour impliquer les habitants du village dans le projet concernant les travaux de la Rue Raymond Poincaré avant le projet définitif.

La date est posée au mercredi 10 novembre à 20h.

Les devis sont en cours concernant les réparations de la boulangerie.

La séance est levée à 22h15.